

Liste des Pièces à fournir pour la signature d'un compromis de vente

Par le vendeur :

O Acte d'achat ou d'acquisition (succession...) du terrain, ou références cadastrales du bien vendu.

O Indication du prix de vente :

O Etat Civil s'il ne figure pas dans l'acte d'achat ou s'il a changé (divorce, PACS) : nom, prénoms, profession, date et lieu de naissance, adresse, date et lieu du mariage, date et Notaire rédacteur d'un éventuel contrat de mariage, nom et prénoms des éventuels conjoints divorcés avec date du divorce et tribunal compétent.

O Si le bien est un terrain à bâtir pouvant accueillir une maison individuelle : étude géotechnique si le terrain se situe en zone argileuse aléa moyen ou fort. Durée de validité : 30 ans si aucun remaniement du sol n'a été effectué. Nous consulter si nécessaire en nous communiquant les références cadastrales du terrain, afin que nous puissions vérifier le zonage du terrain vendu.

O Si le bien est loué : copie du bail en cours, état des lieux et dernière quittance de loyer ou de fermage.

O Copie du dernier avis d'imposition de taxe foncière.

Par l'acquéreur :

O Etat Civil complet : nom, prénoms, profession, date et lieu de naissance, adresse, date et lieu du mariage, date et Notaire rédacteur d'un éventuel contrat de mariage, nom et prénoms des éventuels conjoints divorcés avec date du divorce et tribunal compétent.